5. Liberté

La liberté : « Je fais ce que je veux »...

C'est la définition la plus courante, celle qui tombe sous le sens : si je ne peux pas faire ce que je veux, il est évident que je ne suis pas libre. Gardons donc cette définition, mais encore faut-il l'analyser et s'entendre sur ce qu'elle veut dire. Cette expression suppose qu'il y ait un « Je », c'est-à-dire un sujet, qui veut et qui fait. Est-ce si simple ?

Le sujet n'est pas que grammatical, il est une personne, et ce sujet n'est pas donné car il se construit progressivement tout au long de la formation de la personne. Il est évident qu'on ne peut pas parler de la liberté de la même façon pour un nourrisson, un jeune enfant, un adolescent ou un adulte. Un sujet, c'est un être qui a conscience de lui. Ce n'est pas encore bien le cas du nourrisson ; le jeune enfant quant à lui est souvent la proie de ses désirs de l'instant ; l'adolescent a du mal à savoir qui il est, tiraillé entre le désir d'être unique, de se distinguer du monde des adultes et souvent celui de coller par mimétisme à ses pairs. Quant à l'adulte, est-il toujours le même, en famille, au travail, avec ses amis ? Autant dire qu'au-delà de notre identité, le « Je » désigne une personnalité aux multiples facettes, que nous peinons souvent à identifier et encore plus à unifier.

« Je fais ce que je veux » : ce sujet est supposé vouloir. On peut définir la volonté comme une force qui émane de moi et qui se met au service d'une décision personnelle. Je ne suis pas maitre de l'origine de mes envies, de mes désirs, mais je peux décider de les satisfaire ou de les refuser, de la façon de les réaliser. La volonté suppose donc un objectif décidé à la suite d'une réflexion personnelle, réflexion qui peut être aidée par mes connaissances, les conseils qu'on me donne ou que je sollicite, etc. Elle n'est pas toujours le résultat ponctuel d'une délibération personnelle, elle peut aussi être le point d'arrivée d'une longue évolution, d'une tendance qui se confirme. Encore faut-il qu'à un moment j'en prenne conscience et y consente clairement pour que l'on puisse parler d'une volonté. Il en va ainsi d'un projet d'orientation ou d'une décision qui engage mon avenir. La volonté se construit donc, au confluent de mes désirs, de mes aptitudes, de la réalité : la mienne et celle qui m'entoure, de la conscience plus ou moins vive de ce qui s'impose à moi. C'est cela qui fera de moi une personne harmonieuse capable de se mobiliser pour un projet personnel. Faute de cela, au contraire, je serai tiraillé entre des désirs parfois contradictoires, et le fameux « Je » ne sera plus tout à fait le même d'un désir à l'autre.

« Je fais ce que je veux » : il faut qu'il y ait un faire, c'est-à-dire une capacité à réaliser l'objet de sa volonté. Si je ne peux pas faire ce que je veux, je ne suis pas libre, en tout cas je ne me sens pas libre. Encore faut-il que mon projet soit réalisable et que la réalité puisse être transformée selon ma volonté (le Caligula de Camus peut vouloir la lune, il ne l'aura jamais...). Vouloir transformer le réel quel qu'il soit en fonction de ma seule volonté serait pure velléité, utopie, etc. Mais limiter ma volonté à ce qui est possible ou à ce qui existe déjà serait de la résignation, voire de la pure soumission. Je prends conscience de moi grâce à autrui et sous son regard, je forge progressivement ma volonté au contact d'autrui ; de la même façon, j'apprends vite que seul je ne peux rien faire. Si je fais ce que je veux, c'est que j'ai appris à faire avec autrui, et donc à construire des projets communs, réalisables justement parce que nos volontés et nos actions concourent aux mêmes buts. Autant dire que cela demande des règles communes, des limites sans doute à mes désirs pour tenir compte d'autrui et de la réalité, règles parfois difficiles à vivre mais dont je ne suis pas esclave puisqu'elles sont au contraire ce qui me permet de vivre, de vouloir et de faire avec autrui.

Être libre : c'est au cours de ce processus que l'objet de ma volonté pourra concourir à mon bonheur et au bien commun.

Aime et fais ce que tu veux!

« Aime et fais ce que tu veux !' » Une expression apparemment bien en phase avec notre époque, et que beaucoup pourraient trouver à leur goût, tant elle semble faire écho à une préoccupation de liberté de choix qui nous est spontanément familière : « je fais ce que je veux ». Or, l'expression n'est pas née en mai 68 au milieu de slogans du type : « il est interdit d'interdire », mais au Ve siècle de notre ère, sous la plume de saint Augustin. La liberté dont il nous parle est subordonnée à l'amour au sens le plus fort du terme. On pourrait la reformuler ainsi : « Si tu aimes véritablement, c'est à dire : de cet Amour dont Dieu aime l'humanité mais aussi chaque homme et chaque femme personnellement, alors tu ne peux pas faire n'importe quoi. Donc fais ce que tu veux, car tu ne pourras vouloir que ce qui est bon et bien. »

Face à une liberté trop souvent comprise seulement en termes de choix équivalents les uns aux autres, la révélation biblique pointe un enjeu bien plus crucial : « Vois ! Je mets aujourd'hui devant toi ou bien la vie et le bonheur, ou bien la mort et le malheur » (Dt 30, 15) ou encore : « Je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance » (Dt 30, 19).

Ce choix de la vie et du bien est en effet le seul qui préserve la liberté dont Dieu a voulu doter non seulement l'homme en tant qu'individu, mais aussi tous les hommes. Cependant, un tel choix du bien (le sien et celui des autres) est-il si simple ? Face à cette question, nous connaissons la réponse, formulée en son temps par saint Paul : « Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas » (Rm 7, 19). Voilà pourquoi l'action libératrice de Dieu est toujours liée à la question du Salut : car dans la tradition chrétienne, Dieu ne fait pas que libérer l'homme, il le sauve. Ou plus exactement, le Salut qu'il lui offre comprend l'accès à la vraie liberté, cette liberté justement de ne plus se trouver sous le joug de l'aliénation du mal qui emprisonne l'homme lui-même, ou qui le conduit à asservir ses frères humains.

C'est ici que *liberté* et *morale* se rencontrent, dans le fondement comme dans la visée du bien : *l'amour*. L'amour en effet, ne saurait faire fi de la liberté qui seule permet de répondre à l'amour. Cette vocation à aimer, inscrite au plus profond de l'homme dans l'acte créateur, est indissociablement une vocation à grandir et à faire grandir une liberté qui se préoccupe de l'autre.

Comprise en ce sens, la liberté invite au choix et au renoncement : le choix de ce qui libère, le renoncement à ce qui asservit. En ce sens, toujours, la liberté engage : elle n'est pas seulement la possibilité du choix, mais le fait de choisir, de décider effectivement. Face à une personne en détresse et qui demanderait assistance, quel serait en effet, le sens d'une liberté qui considèrerait que lui venir en aide ou passer son chemin seraient des choix strictement équivalents ? Ou qui considèrerait que l'on pourrait remettre à plus tard – comme une simple potentialité – la décision de l'aider ou non ?

Comme le dit l'apôtre Paul à la communauté chrétienne de Rome : « Vous n'avez pas reçu un esprit qui fait de vous des esclaves et vous ramène à la peur ; mais vous avez reçu un Esprit qui fait de vous des fils ; et c'est en lui que nous crions "Abba!", c'est-à-dire : "Père!" » (Rm 8, 15). Cette « liberté des enfants de Dieu » engage nécessairement la fraternité qui devient un critère de discernement de ce qui est bien. Paradoxalement, c'est dans le don de soi que se découvre la plus grande liberté : « Aime et fais ce que tu veux », disait saint Augustin...

¹ Saint Augustin, « Commentaire de la 1^{re} épitre de Jean », *Traité VII*, 8.